

Décision

Générale

colonial

Décision n° 182 le 30 septembre 1907

n° 182 le 30

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
30 septembre 1907

Numéro JO
n° 131 du 01/10/1907

Date du numéro
1 octobre 1907

TEXTE INTÉGRAL

une allocation de 300 francs par an, payable par douzièmes est attribuée à M. le Docteur Duvard à titre d'indemnité fixe de déplacements pour assurer le service de l'infirmier indigène,